

Frédéric Mathieu et Nathalie Gaulier *candidats aux élections départementales sur le canton Rennes 6*

La politique actuellement menée par la majorité sortante PS du conseil départemental en matière de mobilité est au mieux archaïque, au pire arriérée. L'exemple du projet de contournement de Vitré est à cet égard un exemple frappant. Hormis qu'il perpétue sans discernement le concept dépassé du tout automobile, il menace directement plus de 40 hectares d'espaces naturels dont 12 hectares de zones humides. Nous entendons mettre fin à de tels projets en visant la zéro artificialisation des sols.

Promouvoir les mobilités douces, le covoiturages et les transports en commun est impératif. En ce sens, le vélo doit faire l'objet de politiques publiques volontaristes de promotion. Pour ce faire, deux axes sont à privilégier.

En premier lieu, nous ne pouvons faire l'économie des nécessaires aménagements (pistes, marquages spécifiques, ralentisseurs de voitures aux points dangereux...) qui permettent aux vélos de circuler le long des routes départementales en toute sécurité. On ne peut inciter à l'usage de ce moyen de mobilité sans marquer de façon claire que la route n'est pas la propriété exclusive de l'automobile.

En second lieu, un effort particulier d'acculturation doit être entrepris. La France souffre d'une culture vélo encore trop lacunaire. Nous offrirons à nos collégiens des aménagements supplémentaires dans l'enceinte des établissements pour le parcage de leurs vélos. Des ateliers de réparation seront également mis en place progressivement sur le temps périscolaire ainsi que des sensibilisations au code de la route et à la sécurité routière. Ici, le partenariat avec des structures associatives nous paraît déterminant. Dans un second temps, la mise en oeuvre d'un programme de prêt sur le modèle des prêts d'ordinateur pourra prolonger cet effort afin que les moyens financiers des parents ne soient pas un obstacle.

Il convient de souligner un des points clés de notre programme relatif à la démocratie participative: la mise en place d'un conseil consultatif au niveau du département par tirage au sort de citoyens volontaires. Des budgets participatifs appuieront cette instance consultative via l'élargissement de l'enveloppe actuelle consacrée aux contrats de territoires (72 millions pour la mandature en cours). Cet abondement sera principalement opéré par redéploiement des crédits aujourd'hui consacrés au tracé de voies routières nouvelles.

Si les contrats de territoires et les budgets participatifs peuvent être employés directement et entre autres dans les mobilités douces, ces crédits peuvent également servir à des opérations d'aménagement qui permettent de diminuer les mobilités indispensables au quotidien. Implanter des maisons médicales, faire vivre un tissu économique local sont autant de projets qui pourront réduire les mobilités quotidiennes, aujourd'hui principalement opérées via l'automobile.

Enfin, vous trouverez ci joint un lien vers un extrait du débat du 10 juin à TV Rennes qui porte en partie sur vos préoccupations. L'intégralité de ce débat est visible en replay sur le site de Tv Rennes.

<https://fb.watch/6cD95OC3e1/>

Enfin, le programme que nous portons dans le cadre des élections régionales porte l'ambition de favoriser le ferroutage, aujourd'hui maltraité par la majorité PS/LREM. Nous supprimerons immédiatement la sur-tarifcation récemment instituée à l'égard des cyclistes dans les TER Bretagne. En effet, à partir du 1er juillet, ceux-ci devront verser un supplément pour pouvoir embarquer leurs vélos. Il s'agit ici de l'exemple parfait d'une politique inepte qui défavorise l'usage de mobilités douces et la nécessaire intermodalité qui l'accompagne.